



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DOSSIER DE PRESSE
JUILLET 2022**

FRANCE RELANCE EN BRETAGNE

**Bilan d'étape du déploiement
du plan de relance**



Avant-propos p.3

Volet écologie p.4

Volet compétitivité p.8

Volet cohésion p.10

DÉPLOIEMENT DE FRANCE RELANCE EN BRETAGNE : BILAN D'ÉTAPE

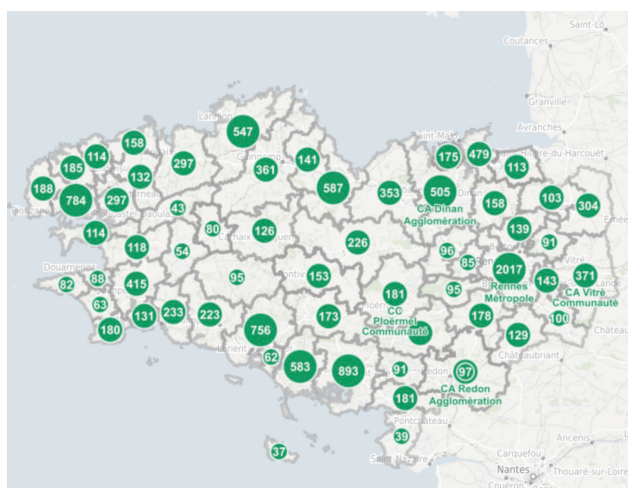
Véritable feuille de route pour la refondation sociale, économique et écologique du pays, le plan de relance, lancé le 3 septembre 2020, est guidé par deux objectifs principaux :

- éviter un ralentissement de l'investissement des acteurs économiques dans un contexte d'incertitudes économiques et sanitaires
- répondre aux enjeux de transformation qui attendent l'économie bretonne pour les années à venir, avec un accompagnement appuyé en direction des projets vertueux du point de vue écologique et de reconquête industrielle

Doté d'une enveloppe exceptionnelle de 100 milliards d'euros avec un impératif d'exécution rapide, le plan de relance se réalise au plus près du terrain et déploie ses effets sur l'ensemble des secteurs d'activité en Bretagne.

Il représente aujourd'hui plus de 5,2 milliards d'euros d'investissements et d'aides du quotidien projetés sur le territoire breton au bénéfice de tous (2,63 milliards d'euros hors mesures de soutien) : particuliers, entreprises, collectivités locales et associations.

Retrouvez la liste des dispositifs encore ouverts sur le site de la préfecture de région : www.bretagne.gouv.fr



ZOOM sur la cartographie GéoBretagne : découvrez les projets soutenus près de chez vous

Afin que chacun puisse mesurer, en toute transparence, les effets concrets de France Relance en Bretagne, une carte interactive a été développée dans une logique d'ouverture des données publiques : elle permet de visualiser les très nombreux projets ayant bénéficié d'un soutien du plan de relance sur le territoire, à l'échelle de la commune, de l'EPCI, ou de la région.

geobretagne.fr/app/relance

FRANCE RELANCE VOLET ÉCOLOGIE EN BRETAGNE

◆ Les dispositifs destinés à la **rénovation thermique** des bâtiments ont connu un important succès en Bretagne :

- Rénovation de **230 bâtiments de l'État en Bretagne**, subventionnée à hauteur de 111 millions d'euros, pour un meilleur confort des agents et des usagers. Citons, à cet égard, les travaux en cours dans la caserne Clisson (Pontivy) du groupement de gendarmerie du Morbihan ou la rénovation de l'Université de Bretagne Occidentale, à Brest.
- Près de **60 000 dossiers MaPrimeRénov'** validés en Bretagne au 30 avril 2022 pour un montant de prime avoisinant 159 millions d'euros. Ce dispositif, toujours ouvert, permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique pour améliorer le confort de leur logement et réduire à la fois leur facture et leur empreinte carbone. Il évolue dans le sens d'un **renforcement dans le cadre du plan de résilience économique et sociale** afin de faire face aux conséquences de la situation géopolitique en Ukraine. Dans ce contexte, un effort financier est mis en place depuis le mois d'avril pour encourager le recours aux énergies renouvelables et réduire la dépendance des ménages au gaz et au fioul, jusqu'au 31 décembre 2022.

◆ Le plan de relance a également soutenu le **verdissement du parc automobile breton** : plus de **35 500 bonus écologiques et primes à la conversion** ont été octroyés aux particuliers afin de favoriser l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable.

ACTUALITÉ BONUS ÉCOLOGIQUE

Prolongation du dispositif
*Bonus écologique jusqu'au
31 décembre 2022*

L'État continue à accompagner les ménages dans leur transition vers les véhicules propres et à soutenir l'industrie automobile française pour le développement de nouveaux véhicules peu émissifs.

Le bonus écologique est ainsi maintenu à son niveau actuel jusqu'à la fin de l'année, soit 6 000 € pour l'achat d'un modèle électrique et 1 000 € pour un hybride rechargeable.

◆ **Ce dispositif concerne les véhicules commandés avant le 31 décembre 2022 et devant être livrés avant le 30 juin 2023.**



◆ Au travers des deux appels à projets menés dans le cadre du fonds « **recyclage foncier des friches** », 94 projets bretons vont bénéficier de 30,5 millions d'euros de subvention au total pour redonner vie à des sites abandonnés et contribuer ainsi à la lutte contre l'artificialisation des sols. L'instruction d'un troisième appel à projets, doté d'une enveloppe régionale de 4,4 M€, est achevée. Les résultats devraient être rendus publics prochainement.

◆ Au titre des **technologies vertes**, 13 projets portés par des entreprises aéronautiques et 11 projets portés par des entreprises du secteur automobile ont été accompagnés dans la région, pour un montant d'aides cumulé proche de 16,4 millions d'euros venant soutenir un investissement avoisinant 60 millions d'euros.

709 M€ programmés

◆ Les mesures du volet « agriculture, alimentation et forêt » ont permis d'accompagner **1 683 lauréats bretons**, qu'ils soient agriculteurs, forestiers, collectivités, entreprises ou encore associations, pour un montant d'aides notifiées de 76,21 millions d'euros :

- Plus de 770 dossiers de conversion d'agroéquipement ont été validés à hauteur de 11,5 millions d'euros en Bretagne pour soutenir le remplacement de matériels anciens et converger vers des pratiques agricoles plus vertueuses.

- 24 abattoirs bretons ont bénéficié d'une subvention de 26,75 millions d'euros au total pour réaliser des travaux de modernisation visant à améliorer tant la compétitivité que le bien-être animal, avec la création de 135 emplois à la clef.

◆ Enfin, près de 80 projets en faveur de la biodiversité ont été accompagnés, que ce soit au titre de la **restauration écologique**, de la **préservation du littoral** ou encore des **aires protégées**.

ZOOM

SUR LE PLAN DE
RELANCE EUROPÉEN

L'apport européen du plan de relance, le Plan national de relance et de résilience

Le plan national de relance et de résilience (PNRR) présente les investissements pour lesquels la France sollicite un financement européen à hauteur d'environ 40 milliards d'euros. Celui-ci s'appuie sur trois priorités d'investissement - l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Il concerne plus de 70 mesures, parmi lesquelles : les dispositifs de soutien aux filières culturelles, de rénovation énergétique des bâtiments, d'aide à l'embauche des jeunes, de transformation numérique de l'État et des territoires ou celles visant à soutenir l'industrie du futur.

Le remboursement est échelonné jusqu'en 2026, conditionné à l'atteinte de cibles et jalons et au dépôt, par la France, de demandes de paiement annuelles :

Août 2021	La France reçoit les premiers fonds du plan de relance européen, soit 5,1 milliards d'euros
Mars 2022	1 ^{re} demande de paiement acceptée, versement de 7,4 milliards d'euros
Mars et juin 2022	Deux vagues d'audits sur site menées par la commission européenne
Fin 2022	Présentation par la France de la 2 ^e demande de paiement

PORTRAITS DE PROJETS FINANCÉS PAR LE PLAN EUROPÉEN



PORTRAIT | ILLE-ET-VILAINE

À Combourtilé, l'entreprise Valorex développe les protéines végétales pour l'alimentation animale

L'entreprise spécialisée dans la nutrition animale développe un projet stratégique : nourrir les animaux de façon saine et variée en sortant d'un système « maïs-soja » très productif, très bon marché et au service de l'intensification de l'élevage.

La démarche de l'entreprise s'inscrit dans le cadre de la stratégie de renforcement de l'indépendance protéinique française. À ce titre, l'État soutient Valorex, via France relance et NextGenerationEU, à hauteur de 2,2 millions d'euros, pour l'acquisition d'un nouvel outil industriel. Grâce à cet investissement, l'entreprise ambitionne d'augmenter sa production et de cuire 80 000 tonnes de graines de légumineuses d'ici 2025.

PORTRAIT | MORBIHAN

Travaux de rénovation énergétique sur le site de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

Le plan de relance accompagne la rénovation énergétique d'un bâtiment d'instruction sur le site de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Ce bâtiment qui date des années 1960 et représente une surface totale de 6000 m² présentait des défauts d'étanchéité des toitures terrasses, une absence d'isolation thermique, des menuiseries en simple vitrage et une consommation énergétique très élevée. Les travaux en cours permettront de réaliser 60 % d'économies d'énergie et d'améliorer les conditions de travail tant des élèves-officiers que des personnels encadrants.



PORTRAIT | CÔTES-D'ARMOR

À Tréguier, réhabilitation du couvent des Sœurs du Christ

Situé dans le cœur historique de la ville. Le coût total des travaux représente 3 millions d'euros et la subvention apportée par le plan de relance s'élève à 300 000 d'euros. Le projet devrait permettre d'accueillir des logements sociaux dans les étages du bâtiment mais aussi de créer un jardin remarquable, ouvert au grand public.



PORTRAIT | FINISTÈRE

À Morlaix, soutien à l'industrie du Futur

La première valeur du torréfacteur et chocolatier morlaisien est l'environnement. La chocolaterie écologique *Grain de Sail* a perçu une subvention de 135 000 d'euros pour l'achat d'un robot, devant permettre de moderniser ses outils de production.

FRANCE RELANCE VOLET COMPÉTITIVITÉ EN BRETAGNE

◆ Afin d'accroître la résilience de l'économie bretonne, une attention particulière est apportée au soutien à **l'investissement industriel** :

- Les appels à projets portés par la direction générale des entreprises ont permis de sélectionner **155 projets** aux retombées socio-économiques fortes pour le territoire ou visant à favoriser la relocalisation de la production dans des secteurs critiques, soutenus à hauteur de **158 millions d'euros** par l'État en accompagnement de **641 millions d'euros** d'investissement.

- En parallèle, les TPE et PME ont été accompagnées dans **la robotisation et l'automatisation de leurs procédés**, via le guichet « industrie du Futur » (482 bénéficiaires pour une aide de 45 millions d'euros) et les chèques « France Num » destinés à accélérer la numérisation de leur activité (5 707 TPE bénéficiaires en Bretagne).

◆ La baisse pérenne des impôts de production a bénéficié à près de 35 000 entreprises bretonnes en 2021, représentant un effort financier de l'État de plus de 379 millions d'euros.

◆ Enfin, les différentes mesures de **soutien à la culture** ont également été fortement mobilisées en Bretagne :

- 7 projets de rénovation patrimoniale soutenus, pour près de 10 millions d'euros, portant sur l'ancienne cathédrale de Dol-de-Bretagne, l'abbatiale de Redon, les remparts de Dinan ou encore la basilique de Hennebont, sans oublier les cathédrales Saint-Pierre de Vannes, Saint-Étienne de Saint-Brieuc et Saint-Pierre de Rennes.

- 4,4 millions d'euros attribués au secteur de la création, dont 2,1 millions d'euros en investissement en faveur de la transition numérique et écologique des lieux de création et de diffusion.

663 M€
programmés



PORTRAIT | ILLE-ET-VILAINE

À Redon, rénovation de l'abbatiale Saint-Sauveur

Ancienne abbatiale, l'église Saint-Sauveur de Redon, propriété de la commune, fait partie des 7 monuments historiques bretons financés dans le cadre de France Relance. Classés monuments historiques depuis 1851, l'édifice et son clocher isolé ont bénéficié depuis de nombreuses années de diverses campagnes de restauration soutenues par l'État (DRAC Bretagne). Dans le cadre du plan de relance, l'État contribuera jusqu'en 2024, à hauteur de 1 550 000 €, à la restauration de la couverture haute du chœur, de la charpente, des vitraux et du retable ainsi qu'à l'habillage en plomb des toitures basses des chapelles.

PORTRAIT | CÔTES-D'ARMOR

À Saint-Brieuc, rénovation de la cathédrale Saint-Étienne

Identifiable entre toutes par une silhouette atypique due à sa fortification, la cathédrale est classée monument historique depuis 1906. L'édifice a bénéficié depuis de nombreuses années de diverses campagnes de restauration soutenues par l'État dont la dernière tranche a été réceptionnée en 2020. Cette phase a permis la réfection des parements et des voûtes ainsi que la restauration de peintures murales et la restitution du superbe décor de la chapelle axiale. À travers le plan France Relance, l'État contribuera à partir de cette année jusqu'en 2024, à hauteur de 2 480 700 €, à la restauration des façades extérieures puis à la restauration de la sacristie.



PORTRAIT | MORBIHAN

À Hennebont, la basilique Notre-Dame du Paradis retenue au titre des chantiers du volet patrimonial

Chef-d'œuvre du gothique flamboyant propriété de la commune, la basilique Notre-Dame du Paradis d'Hennebont bénéficie d'une opération qui porte sur la restauration des parements intérieurs et des voûtes en plâtre du chœur et des chapelles latérales, du clos et du couvert ainsi que, dans un second temps, des intérieurs de la nef et de la sacristie.

Le chantier, qui a débuté en fin d'année 2021, est financé par l'État à hauteur de 350 000€, représentant 50 % de son coût total. Il s'inscrit dans la continuité du plan en faveur du patrimoine signé entre la Ville d'Hennebont et le ministère de la Culture.



FRANCE RELANCE

VOLET COHÉSION

EN BRETAGNE

Afin de permettre à la relance économique de profiter à tous, en ne laissant personne au bord de la route :

- France relance s'est attaché à soutenir les associations de **lutte contre la pauvreté**. En Bretagne, ce soutien se matérialise par l'apport de 2 millions d'euros pour accompagner une trentaine de projets au profit des plus vulnérables.

- Le dispositif « **1 jeune, 1 solution** » a soutenu la croissance dynamique du nombre de contrats d'apprentissage signés en 2020 et 2021, **grâce à l'aide apportée aux employeurs publics et privés par l'État, qui est prolongée jusqu'à la fin de l'année 2022**. Depuis le 1^{er} mars 2022, le « contrat d'engagement jeunes » a en parallèle permis à près de 5000 jeunes bretons en situation de précarité de s'engager dans un parcours vers l'emploi et de bénéficier d'un accompagnement intensif et personnalisé, associé à une allocation pouvant atteindre 500 euros par mois.

- Pour accompagner les Bretons dans les usages numériques du quotidien, **172 conseillers numériques** sont en cours de déploiement sur les quatre départements, tandis que le plan **France très haut débit** bénéficie d'une subvention étatique de 150 millions d'euros sur le territoire breton, dont 60 millions d'euros financés par le plan de relance.

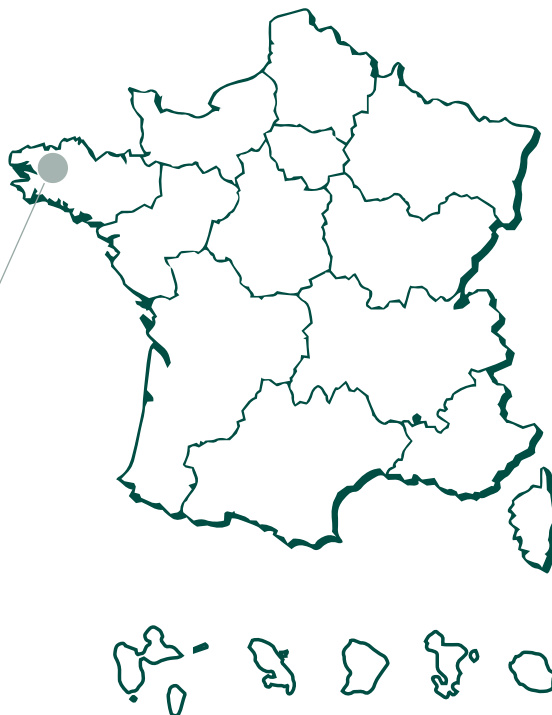
- Grâce au plan de relance, **les dotations de soutien à l'investissement local et départemental ont atteint des niveaux inédits en 2021**. Par ce biais, l'État a aidé les collectivités locales à concrétiser leurs projets d'investissement autour de grandes priorités partagées, que sont la transition énergétique, les équipements publics, la mobilité ou encore l'accès au numérique.

1,3 Md€
programmés
(hors dispositifs de soutien)

AS Domicile

Morlaix, Bretagne

Entreprise créée en 1961 / 304 employés
Aide à domicile / 4 sites en région
Chiffre d'affaires : 8,7 millions d'euros



PORTRAIT | FINISTÈRE

À Morlaix, AS Domicile a bénéficié de l'aide à l'embauche en apprentissage

AS Domicile accompagne les personnes contraintes de rester chez elles, en leur proposant le portage de repas, l'accès à une aide ménagère ou encore des soins infirmiers. Membre du réseau Una, l'association emploie près de 300 salariés dans les environs de Morlaix.

La crise sanitaire et économique a vu l'activité de l'association s'accroître, notamment auprès de personnes vulnérables, mais elle a révélé une difficulté à embaucher. AS Domicile est en effet moins bien connue que les Ehpad et autres structures d'accompagnement, ce qui génère des tensions en matière de recrutement.

Grâce à l'aide qui est proposée dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution » aux employeurs qui recrutent en apprentissage, l'association compte recruter 11 apprentis de moins de 30 ans formés dans le cadre du diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social (AES).



CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Bretagne

pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tous les renseignements sur France Relance en Bretagne

www.bretagne.gouv.fr